



Contact :

Centre Communal d'Action Sociale

15 avenue de la République

03 23 69 42 12

contact@ccas-chateau-thierry.fr

Dans le cadre de sa politique sociale, la Ville de Château -Thierry, à l'appui de son Centre communal d'action sociale (CCAS), attribue des bons alimentaires d'urgence pour venir en aide à des familles en situation de grande précarité sociale. Dans un contexte économique particulièrement difficile, ces mesures s'avèrent essentielles pour soutenir les plus fragiles et limiter l'impact du coût de la vie. Cette action s'inscrit dans l'aide alimentaire globale, en lien avec les associations caritatives du territoire.

Une partie du montant de chaque bon attribué par le CCAS est destinée à la consommation de fruits et légumes frais. Ainsi, le bon vert permet aux bénéficiaires d'accéder à une alimentation saine et diversifiée, en protégeant leur santé. Mais ce n'est pas seulement la qualité nutritionnelle qui est prise en compte, ce sont aussi les conditions sociales dans lesquelles les bénéficiaires peuvent accéder à cette alimentation. Ceux-ci vont, en toute autonomie, choisir leurs denrées chez des commerçants partenaires.

Ce dispositif s'inscrit dans un ensemble d'actions visant à renforcer l'éducation alimentaire et favoriser la prise de conscience pour des changements de comportements de façon durable. En effet, des ateliers sont organisés par différentes associations pour sensibiliser des familles sur la nécessité de mieux manger afin d'améliorer leur santé tout en maîtrisant leur budget. Le CCAS avait lui-même réalisé un « défi alimentation » en 2022.

Emplacement :

Centre Communal d'Action Sociale

15 avenue de la République

02400 Château-Thierry

Source URL:<https://www.chateau-thierry.fr/article/le-ccas-met-en-place-les-bons-verts>